

Commune de Montjoux – information municipale n° 37 – Décembre 2017

Eclairage public

Comme la plupart d'entre vous l'ont remarqué, une longue panne, qui en suivant d'autres à répétition ces dernières semaines, a plongé La Paillette et le Pavillon dans le noir du 1^{er} au 14 décembre. Les premiers mails tant de la commune que du Syndicat n'avaient pas fait bouger la société de maintenance et il a fallu un courrier recommandé véhément pour qu'une équipe performante vienne enfin repérer la source de la panne, dans la lanterne sous l'horloge. Nous sommes navrés d'avoir subi et de vous avoir fait subir ce « couvre-feu », surtout à cette période de l'année, et comprenez que nous avons tout fait pour que la lumière soit.

Décorations de Noël – Lampions

Comme nous vous l'avions dit dans une précédente lettre d'information, la mairie vous fournit des petites bougies pour mettre sur le rebord de vos fenêtres entre le 22 et le 25 décembre. Ces lampions sont à votre disposition à la mairie, à la boulangerie ou au bar-restaurant La Paillette.

La décoration de la place Léopold Mourier par les enfants du périscolaire et par les habitants volontaires se fera ce mardi 19 décembre, entre 16h30 et 18h.

N'hésitez pas à participer au **concours de sapins** en venant installer votre œuvre sur la place Léopold Mourier.

Et ne manquez pas la traditionnelle **Castagnade** offerte par l'association Jours de Fête
vendredi 22 décembre à partir de 18h30

Fermeture de la mairie

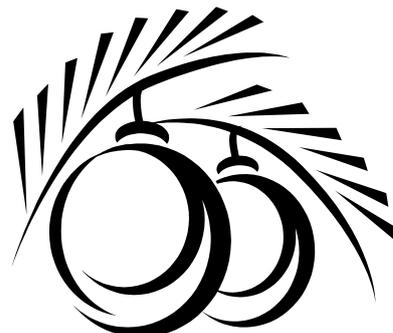
En raison des congés de fin d'année du secrétariat, la mairie sera fermée les semaines de Noël et du 1^{er} janvier et rouvrira lundi 8 janvier. En cas de besoin, nous restons à votre disposition, notamment si certains souhaitent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre.

Vœux du Maire

La réunion publique des vœux du Maire et du Conseil Municipal aura lieu
vendredi 12 janvier 2018 à 18h30 à la salle des fêtes.

Cette rencontre sera l'occasion d'évoquer ensemble les réalisations de l'année écoulée et les projets à venir. La réunion se prolongera autour d'un apéritif offert par la mairie.

***Toute l'équipe municipale vous souhaite
de bonnes fêtes de fin d'année !***



Merci de nous indiquer si vous recevez bien l'information municipale par mail en nous répondant à l'envoi.
Rappel : visitez le site internet de la commune ! www.montjoux-drome.fr